

je serai vraiment très heureux de les déposer sur le bureau.

M. PROULX: L'honorable ministre a-t-il encore du grain de semence?

L'hon. M. BURRELL: On peut encore se procurer de l'avoine et du blé, bien qu'il soit un peu tard pour obtenir maintenant du blé de l'Ouest.

M. NESBITT: Avec votre permission, monsieur l'Orateur, je rappellerai au ministre qu'il y a quelque temps il accordait une interview au cours de laquelle il a déclaré qu'il existait au pays un ou deux millions de boisseaux de pommes de terre en plus de ce qui était nécessaire. Il a dit cet après-midi que nous n'avions pas assez de pommes de terre. Est-ce bien exact? Dans un centre agricole, on paye jusqu'à \$1 le peck de pommes de terre.

L'hon. M. BURRELL: Mon honorable ami n'a pas dû se trouver à la Chambre l'autre jour quand j'ai parlé de cette question. De bonne heure, en mars, on comptait sur un excédent considérable, mais depuis lors il s'est exporté une grande quantité de pommes de terre par suite du prix élevé qu'on en donnait aux Etats-Unis, où la situation est absolument la même qu'ici. Les pommes de terre y valent \$3 le boisseau et même davantage; on subit là-bas une grande pénurie. Par suite de la cherté du transport entre la Colombie-Britannique vers l'Est canadien d'une denrée aussi lourde que la pomme de terre, il s'est produit naturellement un écoulement régulier du surplus de ma province aux Etats-Unis. Je ne peux pas dire exactement à mon honorable ami quelle quantité s'est ainsi exportée; bien qu'elle soit considérable, ni quel est le surplus en ce moment parce que je n'ai pas reçu de renseignements précis de l'Alberta où l'on estime qu'il y a un excédent considérable. Le surplus d'un million et demi de boisseau s'est réduit d'une façon persistante et je doute beaucoup qu'il reste au Canada quelque chose de ce surplus. J'ai parlé des deux provinces qui ont un surplus disponible.

M. NESBITT: Voici pourquoi j'ai fait cette demande: Dans ma région, on a fait venir de la Colombie-Anglaise et de l'Alberta une grande quantité de pommes de terre, mais à l'approche de l'hiver, les envois se sont arrêtés parce que le chemin de fer exige un certain tarif pour le chauffage des wagons et alors l'expédition est quelque peu coûteuse. Il serait excellent que le ministre fit savoir au pays s'il existe encore un excédent de production dans la

[M. Burrell.]

Colombie-Anglaise et l'Alberta. Les pommes de terre sont sujettes à s'avancer et l'on pourrait bien expédier dans l'Est tous les surplus.

L'hon. M. BURRELL: Je ne puis que répéter ce que j'ai dit. Nous avons donné tous les renseignements que nous avons reçus jusqu'à ce jour.

J'ai expédié des télégrammes aux ministres de l'agriculture de Québec et d'Ontario, ce matin, les mettant au courant de la situation et leur annonçant qu'aussitôt que je recevrais des renseignements plus complets de l'Alberta je les leur ferais parvenir.

LES ALLOCATIONS AUX FAMILLES DES MILITAIRES SOUS LES DRAPEAUX.

M. CLARK (Red-Deer): Je suis heureux de voir l'honorable ministre de la Milice et de la Défense à son siège et je désire profiter de l'occasion pour attirer son attention sur une affaire dont je lui ai déjà parlé en particulier. J'ai reçu un certain nombre de lettres où les signataires se plaignent qu'il se produit des retards au sujet du versement des allocations aux familles des militaires sous les drapeaux au front. Si j'ai bien compris, d'autres députés ont aussi reçu des communications de même nature. A l'une de mes correspondantes, le ministère de la Milice a répondu que, du moment qu'un soldat marié est signalé comme manquant à l'appel au front, le paiement de la solde du disparu est arrêté pendant trois mois. A mon avis, c'est là une méthode assez singulière, car il n'est personne qui souffre plus de l'absence du soldat que l'épouse qui l'attend au foyer; or, s'il est un moment de la vie où elle sente le plus vivement le besoin de recevoir la part de solde que son mari lui a transportée, c'est bien durant ces trois mois-là. Si l'honorable ministre voit le moindre inconvénient de répondre de suite à ma question, il peut remettre la chose à plus tard. Un bon nombre de personnes, j'en suis certain, seraient heureuses de savoir, grâce à un bref exposé de faits de la part du ministre de quelle manière ces allocations de famille sont accordées et d'obtenir l'assurance que toutes les personnes qui y ont droit sont traitées sur le même pied dans l'application des règlements en vigueur.

L'hon. sir EDWARD KEMP (ministre de la Milice et de la Défense): La gestion des allocations d'absence et des cessions de soldes est très difficile et très compliquée. J'intéresserai les membres du Parlement et peut-être même le public en général, en faisant à ce propos un exposé